

MAITRE D'APPRENTISSAGE



PROGRAMME DE FORMATION



OBJECTIFS

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti
Organiser le parcours au sein de l'entreprise
Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
Evaluer les apprentissages

PUBLIC CONCERNÉ

Un salarié qualifié de la même structure que l'apprenti titulaire d'un diplôme ou d'un titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenti et d'un niveau au moins équivalent et justifiant d'une année d'expérience à minima.

Un employeur, (par exemple un président ou viceprésident bénévole), justifiant de deux années d'expérience minimum au sein d'un club de sport (produire une attestation sur l'honneur)

PRÉ-REQUIS

Être licencié d'une structure sportive,
Être volontaire, majeur et offrir toutes les garanties de moralité

DURÉE DE LA FORMATION

Durée globale estimée : 21h
Dont en présentiel : 7 h
Dont à distance synchrone : 9 h
Dont à distance asynchrone : 5 h
Coût de la formation : Voir devis en pièce jointe

LIEU DE LA FORMATION

Ligue de handball Bourgogne Franche Comté
19 rue Alain Savary – 25 000 Besançon

CONTENU DE FORMATION

En tenant compte du profil de l'apprenti/alternant, adapter l'environnement de travail pour favoriser sa prise de poste et son intégration au sein de l'entreprise. Echanger avec le centre de formation afin d'élaborer le parcours d'apprentissage en entreprise. Identifier les délégations potentielles des situations d'apprentissage en fonction des besoins et contraintes du parcours de formation et de l'entreprise. Organiser son propre planning d'activités professionnelles afin de gérer au mieux sa disponibilité pour l'apprenti/alternant. Identifier les temps propices à la découverte du métier, à l'observation ou à l'exercice de la pratique et aux bilans intermédiaires.

MODALITÉS D'ASSISTANCE

M. OUAZIR en charge de la formation, formateur national et référent au sein de la cellule « métiers de la formation » à la FFHB ; Assurera l'assistance pédagogique. Il coordonne l'équipe pédagogique et assure le lien entre les formés (maîtres d'apprentissage/tuteurs) et les équipes pédagogiques de l'institut de formation pour les apprentis/alternants.

M. ROUSSEAU, référent territorial de la plateforme de formation à distance « CLAROLINE » fera parvenir un tutoriel à chaque participant, assurera une assistance technique systématique lors des rdv synchrone (téléphone, mail, prise de main à distance...) et assurera une assistance technique asynchrone sur les horaires de bureau du lundi au vendredi sans rdv sur la durée de la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Participation à tous les temps de la formation en présentiel et distanciel.
Animation d'une mise en situation pédagogique en structure avec l'apprenti/alternant suivi
Attestation de présence et de suivi de la formation

MOYENS TECHNIQUES

Formation à distance sur la plateforme « CLAROLINE » hébergé par le ministère des sports
Classes virtuelles assurées sur « Zoom meetings »
Salles en présentiel avec matériel informatique et vidéo au sein des locaux de la Ligue de handball de Bourgogne Franche Comté à Besançon et/ou Dijon

S'INSCRIRE